

Vous proposent un colloque sur :

ENJEUX ET ACTUALITÉ DU CONTROLE DES CONCENTRATIONS

Le 28 septembre 2017, 9h-13h
MAISON DU BARREAU - 2/4, rue de Harlay 75001 PARIS

8h30 Accueil-café

OUVERTURE : Robert SAINT-ESTEBEN, Associé, Bredin Prat, Président de l'APDC

TABLE RONDE - CONTROLE DES CONCENTRATIONS : ENJEUX ET DEFIS DANS UN MONDE ECONOMIQUE EN MUTATION

- **Susan HINCHCLIFFE**, Global Executive Counsel - Competition Law & Policy, General Electric
- **Renata HESSE**, Associée, Sullivan & Cromwell, ancienne Acting Assistant Attorney General, US Department of Justice
- **Marc WAHA**, Associé, Norton Rose Fulbright, Hong-Kong
- **François BRUNET**, Associé, Hogan Lovells

Comment éviter/limiter la multiplication des systèmes de contrôle, qui sont aujourd'hui plus d'une centaine dans le monde, et surtout s'assurer de la cohérence/convergence des critères de contrôle ? Quelles sont les actions entreprises par l'OCDE et l'International Competition Network sur ces deux sujets ?

Doit-on redouter (ou faut-il espérer) qu'à l'avenir, l'administration Trump n'infléchisse la politique des autorités antitrust américaines dans le sens d'une plus grande « flexibilité » ? La nouvelle administration Trump pourrait-elle favoriser l'émergence de « champions américains », alors que l'industrie européenne, déjà handicapée par des marchés géographiques plus morcelés, continuerait à connaître la rigueur de « l'ordo-libéralisme » bruxellois ?

Depuis 10 ans, l'Asie a considérablement rattrapé son « retard » en matière de contrôle des concentrations. Outre la Chine, la Corée du Sud, le Japon et Singapour se sont dotés d'instruments de contrôle efficaces. Quels sont les pays à redouter ? En quoi les critères d'appréciation diffèrent-ils des critères US ou européens ?

TABLE RONDE - TENDANCES RECENTES DES REGULATEURS FRANÇAIS ET COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE CONCENTRATIONS : LES SEUILS DECLENCHANT LE CONTROLE SONT-ILS TOUJOURS ADAPTES A CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITE ? QUELLES OPERATIONS SOUHAITENT-T-ILS CONTROLER EN PRIORITE ?

- **Carles Esteva MOSSO**, Directeur Général Adjoint en charge des concentrations, DG Concurrence, Commission européenne
- **Stanislas MARTIN**, Rapporteur Général, Autorité de la concurrence
- **Nicolas GUÉRIN**, Directeur Juridique, Orange
- **Philippe GUIBERT**, Associé, De Pardieu Brocas Maffei

Certaines opérations néfastes pour la concurrence échappent-elles à tout contrôle en Europe ?

Faut-il suivre l'exemple américain et introduire un seuil en valeur des actifs ? Quel serait le seuil approprié ? Les résultats de la Consultation de la Commission sur la réforme du contrôle des concentrations

Quels sont les types d'opérations et les secteurs que les régulateurs souhaitent contrôler en priorité ? S'orientent-ils vers une nouvelle théorie du dommage concurrentiel ?



Association des Avocats Pratiquant le Droit de la Concurrence



Vous proposent un colloque sur :

ENJEUX ET ACTUALITÉ DU CONTROLE DES CONCENTRATIONS

Le 28 septembre 2017, 9h-13h
MAISON DU BARREAU - 2/4, rue de Harlay 75001 PARIS

(Suite du programme)

TABLE RONDE - MISE EN ŒUVRE ANTICIPÉE DES OPERATIONS DE CONCENTRATIONS : QUELLE LIBERTÉ POUR LES ENTREPRISES APRES LA DECISION ALTICE DU 8 NOVEMBRE 2016 ?

- **Etienne CHANTREL**, Rapporteur Général adjoint en charge du contrôle des concentrations, Autorité de la concurrence
- **Axel REINAUD**, Associé, The Boston Consulting Group
- **Pascale GRANOTIER**, Secrétaire Général, Electricité de Strasbourg
- **David TAYAR**, Associé, Clifford Chance

Echanges d'informations entre les parties avant la réalisation de l'opération : quelles contraintes, quels mécanismes ?

Efficacité des contrats d'acquisition et préservation de la concurrence : où est le juste équilibre ?

Préparation à l'intégration et mise en œuvre anticipée : où se situe la frontière ?

PROPOS CONCLUSIFS :

Isabelle de SILVA, Présidente, Autorité de la concurrence



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFB – Service de la formation continue

Inscription uniquement en ligne

Site internet : <http://www.efb.fr/formation-continue/>

L'équipe formation continue est à votre écoute.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et besoins : efbfc@efb.fr



4h validées au titre de la formation continue